

*Questions orales***L'INAUGURATION DE L'AMBASSADE AU JAPON**

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai ici une copie brouillon du menu de l'extravagant buffet offert par le premier ministre à l'occasion de l'inauguration de l'ambassade du Canada à Tokyo. On offrait sur une table une longe de boeuf musqué accompagnée de saucisses cocktail de faisan et, sur une autre, des brochettes de dindon sauvage dans une sauce aux amandes hachées. Si ces mets ne flattaient pas votre palais, vous pouviez toujours passer à une autre table sur laquelle on offrait de l'omble fumé dans une sauce moutarde à l'aneth, sans parler des tables de desserts chargées de crêpes aux pêches dans du whisky ou de gelée de vin dans des cônes en forme de tulipe.

Seuls quelques privilégiés ont assisté à ce festin. L'automne dernier, par comparaison, 225 000 enfants canadiens ont dû se rabattre sur les soupes populaires, les banques alimentaires ou les petits déjeuners servis à l'école. Comprennent-ils pourquoi ce gouvernement estime qu'il valait mieux utiliser l'argent des contribuables pour ces prodigalités à Tokyo que pour réduire la pauvreté chez les enfants? Les 6 671 Canadiens qui ont fait faillite en avril n'étaient pas du nombre des quelques veinards rassemblés à notre somptueuse ambassade de Tokyo; eux et leurs familles peuvent espérer des repas qui ne se compareront absolument pas au buffet du premier ministre.

Les Canadiens ne sont pas du tout contents de l'inconscience du gouvernement.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, c'est la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, une période qui sert à reconnaître la contribution des handicapés canadiens à la vie de notre pays. C'est aussi l'occasion pour les Canadiens de toutes les couches de la société de s'associer et de s'engager de nouveau à supprimer les obstacles tant physiques que psychologiques qui empêchent encore les personnes handicapées de participer pleinement à la société.

Cette année, la semaine a pour thème «L'accès, c'est un droit!» Les personnes handicapées ont tout autant le droit que tous les autres Canadiens de participer pleinement à la vie sociale et économique de notre pays.

Le gouvernement fédéral est tout à fait conscient de la nécessité d'offrir l'égalité des chances aux Canadiens handicapés, une ressource humaine que nous ne pouvons nous permettre de négliger.

En 1985, le premier ministre avait publié la déclaration du Canada sur la Décennie des personnes handicapées parrainée par les Nations-Unies. Depuis lors, le gouvernement a su donner l'exemple sur les questions touchant les personnes handicapées.

Alors que la décennie des personnes handicapées déclarée par le gouvernement canadien tire à sa fin en 1992, il est rassurant de constater l'engagement inébranlable de ce dernier. Je fais appel à tous les Canadiens pour qu'il se joigne au gouvernement afin de poursuivre l'objectif qu'il s'est fixé quant à la pleine participation et à l'égalité de tous les citoyens.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'EMPLOI

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi au Québec est passé de 346 000 en mars 1990 à 468 000 en mars 1991. Pendant la même période, monsieur le Président, le taux officiel de chômage est passé de 10,4 p. 100 à 13,9 p. 100. C'est le groupe des jeunes hommes qui est le plus touché avec un taux de chômage de près de 24,4 p. 100.

Qu'est-ce que le gouvernement conservateur entend faire de concret pour aider ce quelque demi-million de Québécois et Québécoises qui se cherchent désespérément de l'emploi?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la question que soulève le député est vraiment importante pour nos jeunes étudiants à travers tout le pays.

C'est pourquoi, dans le cadre du Programme Défi 91 cette année, nous allons consacrer plus de 28 millions de dollars pour encourager les secteurs privé et public, parce que la responsabilité d'essayer d'aider nos jeunes à s'occuper durant l'été et de gagner un revenu incombe non seulement au gouvernement, mais au secteur privé, d'ordre privé et public.